

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mardi 07 juillet 2020

MEMBRES VOTANTS PRÉSENTS

> Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est et/ou dans les établissements membres

■ **Professeurs et personnels assimilés des universités – A1**

- Nacima BARON (avec procuration de Muriel JOUGLEUX, collègue A1), présente par visioconférence
- Stéphane JAFFARD

■ **Professeurs et personnels assimilés des autres établissements – A2**

- Emmanuel BOURGEOIS, présent par visioconférence
- Nadia HADDAD

■ **Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B1**

- Lucas LEVREL, présent par visioconférence
- Anne-Sophie GODFROY, présente par visioconférence

■ **Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des autres établissements – B2**

- Thierry GRANDPIERRE

■ **Représentants des autres personnels des universités - C**

- Fabrice LORRAIN

■ **Représentants des autres personnels des autres établissements - D**

- Alain DROUET, présent par visioconférence

> Représentants des usagers qui suivent une formation dans Université Paris-Est ou un établissement membre

■ **Usagers - E**

- Enora LORCY (avec procuration de Caroline NGUYEN à partir du point 10)
- Caroline NGUYEN

■ **Usagers - F**

- Myrna Edith INSUA, présente par visioconférence

> Personnalités extérieures

- Geneviève SERT, Conseil départemental 77

> Personnalités qualifiées

- Erik DOMAIN (IHEDN), présent par visioconférence
- Stéphane JAMAIN (Inserm), présent par visioconférence

> Représentants des établissements membres

- ESIEE : Jean MAIRESSE, (avec procuration de Amina SELLALI, EAV&T), présent par visioconférence
- ENPC : Gilles ROBIN, ENPC (avec procuration de Sophie MOUGARD)

- ENVA : Christophe DEGUEURCE (avec procuration de Faten HIDRI, Région Ile-de-France)
- Université Gustave Eiffel - UPEM :
- Université Gustave Eiffel - Ifsttar : Hélène JACQUOT-GUIMBAL, Ifsttar (avec procuration de Gilles ROUSSEL, UPEM), présente par visioconférence
- UPEC : Jean-Luc DUBOIS-RANDE, présent par visioconférence

Président d'UPE : Philippe TCHAMITCHIAN (avec procuration Clarisse LEFORT DAVID, CNRS)

MEMBRES REPRESENTES

- Muriel JOUGLEUX, collègue A1
- Amina SELLALI, EAV&T
- Faten HIDRI, Région Ile-de-France
- Gilles ROUSSEL, UPEM
- Clarisse LEFORT-DAVID, CNRS
- Sophie MOUGARD, ENPC
- Caroline NGUYEN, collègue E, représentée à partir du point 10

MEMBRES INVITES PRESENTS

> Invités de droit avec voix consultative

- Rectorat de Créteil : Julien FREBAJ (représentant Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités), présent par visioconférence
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable, présente par visioconférence

> Autres invités

- UPE : Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, premier vice-président
- UPE : Monika BLANC, responsable des affaires générales
- UPE : Daouda BA, chargé des affaires institutionnelles et juridique
- UPE : Audrey ADEAGBO, Chargée de communication

MEMBRES ABSENTS ET EXCUSES

- Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des autres établissements (B2) : Arnaud CARAYOL
- Représentants des autres personnels des universités (C) : Laurent ALIBERT, Agnès NTEP
- Usagers doctorants (F) : Stéphane PRAT, Elise GONZALES
- Personnalités extérieures : Philippe ROY, Cap Digital
- Personnalités qualifiées : Franck JUNG (EIVP),

➔ **Le président d'Université Paris-Est ouvre la séance à 14h34.**

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 36 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 26, le quorum est atteint.

1. COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 FEVRIER 2020

Le compte rendu de la séance du 25 février 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. INFORMATION SUR LE DISPOSITIF D'AIDE D'URGENCE ET APPROBATION DES MESURES D'AIDES AUX DOCTORANTS

Le Conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est après avoir été informé du dispositif d'aide d'urgence a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés la prolongation du dispositif d'aides aux doctorants.

3. APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF DE LA COMUE UPE

Les modifications apportées au budget de l'établissement en cours d'exercice 2020 sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés, dans les mêmes conditions que le budget initial.

4. INFORMATION SUR LE REGLEMENT INTERIEUR

Le Président a introduit ce point en notifiant aux administrateurs qu'il ne relève plus d'une décision, mais devient un point d'information car le décret adoptant les nouveaux statuts de la Comue Université Paris-Est n'a pas encore fait l'objet de publication. La parole a été donnée au Vice-Président qui a exposé aux administrateurs les dernières informations relatives au règlement intérieur.

5. INFORMATION SUR LE VOLET COMMUN DU CONTRAT DE SITE 2020-2024

Le Président a informé aux administrateurs que le point 5 ne relève plus d'une décision mais devient un point d'information, dans l'attente de la réponse du ministère à la proposition envoyée par l'établissement. Les administrateurs ont été informés des dernières actualités relatives au volet commun du contrat de site 2020-2024.

6. INFORMATIONS SUR LES CONVENTIONS DE CO-ACCREDITATION

Le Vice-Président a exposé aux administrateurs les informations sur les conventions de co-accréditation entre, d'une part, Université Paris-Est et les établissements du site Paris-Est pour les six écoles doctorales, et d'autre part, Université Paris-Est, les établissements membres concernés et l'Université Paris-Saclay pour les écoles doctorales ABIES et santé publique.

7.A APPROBATION DE LA REGLE DE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE CULTURES ET SOCIETES

La règle de composition du conseil de l'école doctorale Cultures et Sociétés est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7.B APPROBATION DE LA REGLE DE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE OMI

Après avoir porté à vingt-un le nombre de membres que doit comprendre le conseil de l'école doctorale Organisations, Marchés, Institutions, le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, la règle de composition de ce conseil.

7.C APPROBATION DE LA REGLE DE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE VTT

La règle de composition du conseil de l'école doctorale Ville, Transports, Territoires est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7.D APPROBATION DE LA REGLE DE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE MSTIC

La règle de composition du conseil de l'école doctorale Mathématiques et STIC est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7.E APPROBATION DE LA REGLE DE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE SIE

La règle de composition du conseil de l'école doctorale Sciences, Ingénierie, Environnement est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7.F APPROBATION DE LA REGLE DE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE SVS

La règle de composition du conseil de l'école doctorale Sciences de la Vie et de la Santé est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7.G APPROBATION DE LA REGLE DE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE ABIES

La règle de composition du conseil de l'école doctorale Agriculture, Alimentation Biologie, Environnement, Santé (ABIES) est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7.H APPROBATION DE LA REGLE DE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE SP

La règle de composition du conseil de l'école doctorale Santé Publique est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. APPROBATION DU BILAN SOCIAL 2018-2019

Le bilan social 2018-2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

9. DROITS D'INSCRIPTION AU COLLOQUE AFDESRI/CPU

Les droits d'inscription au colloque AFDESRI/CPU pour un montant forfaitaire de 1100 euros par personne sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

10. INFORMATION SUR LE PROCESSUS ELECTORAL D'UNIVERSITE PARIS-EST ET LE CALENDRIER 2020-2021

Le Président a délivré aux administrateurs les dernières informations relatives au processus électoral d'Université Paris-Est puis a présenté oralement le calendrier des instances pour l'année 2021.

11. PRESENTATION DE LA NOUVELLE IDENTITE VISUELLE DU SITE PARIS-EST.

Mme Audrey ADEAGBO, chargée de communication au sein d'Université Paris-Est, a présenté aux administrateurs la nouvelle identité visuelle du site Paris-Est.

12. APPROBATION DES PROLONGATIONS DE DATE D'EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION

Le Conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés la prolongation de dates d'exonération des droits d'inscription suite à la crise sanitaire liée au Covid 19.

13. SYNTHESSES DES CONVENTIONS DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST DE FEVRIER A MAI 2020

La synthèse des conventions conclues entre février et mai 2020 est présentée.

→ La séance est levée à 17h46.

Le 7 juillet 2020, à Champs sur Marne,

Le Président,



Philippe Tchamitchian

Philippe TCHAMITCHIAN